

ICSF-AKTEA WIF 2010
Donner davantage la parole aux femmes des communautés de pêcheurs en
Europe

“Relancer le filet: Mettre le genre à l’ordre du jour pour maintenir la vie et les moyens d’existence dans les pêcheries et l’aquaculture”.

Rapport

Cornelie Quist (ed)
Katia Frangoudes
Brian O’Riordan

Mai 2010



AKTEA

European Network of Women in Fisheries and Aquaculture

26, rue Duret, 29100 Brest, France.

Email aktea@cedem.eu

<http://fishwomen.org/>



International Collective in Support of Fishworkers

ICSF Brussels Office

Sentier de Rossignols 2, 1330 Rixensart, Belgium

Email icsf@icsf.net

<http://eussf.icsf.net/> - <http://www.icsf.net/>

ICSF-AKTEA WIF 2010

Donner davantage la parole aux femmes des communautés de pêcheurs en Europe

Relancer le filet: Mettre le genre à l'ordre du jour pour maintenir la vie et les moyens d'existence dans les pêcheries et l'aquaculture

Introduction

La question d'invisibilité et de manque de reconnaissance du rôle des femmes dans la pêche et l'aquaculture est un phénomène que l'on retrouve dans le monde entier. ICSF a travaillé à valoriser et cherché à faire reconnaître le rôle des femmes dans la pêche et l'aquaculture depuis ses débuts (1984). Au cours des dernières décennies, ce travail s'est concentré sur : (1) un soutien à des ateliers et à des études au niveau national, et à l'organisation du travail des femmes dans la pêche; (2) la mise sur pied et un soutien à des réseaux (au niveau mondial et régional), y compris à travers des ateliers et des conférences ; (3) le rassemblement de documentation et la circulation de l'information sur les questions liées aux femmes dans la pêche à travers des publications comme *Yemaya*, et le site <http://wif.icsf.net/icsf2006/jspFiles/wif/index.jsp>; et (4) La mise en avant de politiques et la pratique du lobbying à l'occasion de divers forums internationaux.

Des membres d'ICSF travaillent avec diverses organisations de femmes en Europe depuis le début des années 90, et ont établi des liens très forts avec le réseau AKTEA .

AKTEA, le réseau Européen des Femmes dans la Pêche et l'Aquaculture, a été créé en 2006 par des organisations de femmes de pêcheurs en France, aux Pays Bas, au Royaume Uni, en Irlande, Espagne, Portugal, Italie, Grèce et Scandinavie. Avec AKTEA ,les femmes Européennes appartenant à des organisations de pêcheurs font pression collectivement pour obtenir la reconnaissance officielle du rôle des femmes dans la pêche, et l'accès des femmes des communautés de pêcheurs aux prises de décisions concernant la gestion des pêches et ce qui touche au développement côtier(du littoral). L'une des réalisations majeures d'AKTEA, est que les organisations de femmes du réseau AKTEA participent désormais aux Comités Consultatifs Régionaux (CCR). En 2009, le réseau AKTEA a préparé une réponse aux deux consultations importantes de la Commission Européenne : la consultation sur la Feuille de Route sur l'Égalité Hommes Femmes 2008-2012 et le Livre Vert sur la réforme de la PCP (2012-2020). Le réseau AKTEA se réunit annuellement dans l'un des pays membres et a également un bulletin que l'on peut consulter sur le site <http://fishwomen.org/>.

Aujourd'hui, dans plusieurs parties du monde, les femmes des communautés de pêcheurs s'organisent de mieux en mieux – au sein d'organisations de pêcheurs, d'organisations de femmes de pêcheurs, ou d'organisations de communautés côtières – afin d'exprimer leurs préoccupations (problèmes?). ICSF souhaite consolider ce processus par le biais du projet international *Ramener le filet : définissant un ordre du jour sur les questions de genre afin de maintenir la vie et les moyens d'existence dans la pêche et l'aquaculture*.

Les objectifs de ce projet sont les suivants:

- Analyser l'impact du développement actuel sur la vie et les moyens d'existence dans les communautés de pêcheurs, et faire l'inventaire (localiser) des expériences des femmes dans la pêche dans le contexte des changements au niveau mondial.
- Mettre en commun (partager) les ordres du jour et les stratégies des organisations de femmes dans la pêche, faisant le point des réalisations et des obstacles.
- Définir un ordre du jour commun, ainsi qu'une stratégie commune pour assurer la vie et les moyens d'existence dans la pêche à l'avenir.

L'ordre du jour commun sera utilisé pour influencer l'ordre du jour international d'ICSF, ainsi que celui d'autres processus (instances) internationaux relatifs à la pêche. En particulier, il influencera le Programme Mondial des Pêches établi par la FAO. L'ordre du jour commun vise également à renforcer les réseaux de solidarité au niveau régional, national et international.

En vue de la préparation de cet ordre du jour commun au niveau international sur les aspects de genre, ICSF, grâce à son réseau, a apporté son soutien à des ateliers régionaux pour Les Femmes dans la Pêche et

l'Aquaculture en Afrique, Asie, Amérique latine, et Europe, Les rapports des ateliers régionaux fourniront matière à une analyse et un ordre du jour communs qui sera développé ensuite dans un atelier international prévu pour juillet 2010.

En ce qui concerne l'Europe, le bureau d'ICSF de Belgique et Aktea, les femmes dans la pêche et l'aquaculture ont participé à un atelier pour préparer l'atelier international d'ICSF sur les Femmes dans la Pêche qui a eu lieu le 13 février 2010.

Méthodologie

Afin que les participants à l'atelier se préparent, et pour informer l'atelier international, un questionnaire a été établi (et traduit dans plusieurs langues) abordant 7 thèmes :

- Le travail et les changements dans les rôles et la division du travail entre hommes et femmes.;
- Les femmes et la prise de décisions dans la pêche et l'aquaculture;
- Les droits aux ressources côtières et les droits de pêche / la gestion des pêches ;
- Questions de genres, de culture et d'identité;
- L'organisation des femmes dans la pêche;
- L'impact du commerce ;
- L'aquaculture – opportunités et menaces;
- Changement climatique et la pêche..

On demandait aux participants de remplir ce questionnaire de préférence avec d'autres femmes de leur organisation, et de l'envoyer à l'avance aux coordinateurs de l'atelier.

A cause des contraintes budgétaires, seul un petit groupe de représentantes d'organisations de femmes ont pu être invitées. Cependant, le questionnaire a été envoyé à de nombreuses organisations de femmes en leur demandant d'y répondre.

Avant que se tienne l'atelier, nous avons reçu les réponses des organisations de femmes membres d'AKTEA suivantes:

1. UMAR, Union de Mulheres Alternativa e Resposta of Azores (Portugal),
2. 2 FM, Fédération des Femmes et Familles du Monde de la Pêche, France,
3. PEGA, the Pan-Hellenic Union of women in fisheries, Greece,
4. Penelope-AKTEA, Association of women in fisheries in Ancona, Italy,
5. VinVis (Vrouwen in de Visserij), the women in fisheries network of the Netherlands,
6. NIWIF, network of Northern Ireland Women in Fisheries, UK,
7. Rede Portuguesa das Mulheres da Pesca-AKTEA, the women in fisheries network of Portugal,
8. Federation of Artisanal Redeiras of Galicea, Spain, and
9. Association Thyrius of El Palmar, Spain.

Les participantes à l'atelier du 13 février étaient les suivantes:

1. Clarisse Canha, (UMAR-Azores) from the Azores,
2. Annie Castaldo (Shellfish Farmers CIVAM and 2 FM-AKTEA) from France,
3. Danièle le Sauce (Présidente de Pêche et Développement) , France,
4. Marja Bekendam (VinVis-AKTEA and chair of AKTEA) from the Netherlands,
5. Catherine Coffey (Chair of Northern Ireland Women in Fisheries-AKTEA) from Northern Ireland,
6. Cristina Moço (Mutua dos Pescadores and Rede Portuguesa das Mulheres da Pesca-AKTEA) from Portugal,
7. Katia Frangoudes (ICSF and facilitator of AKTEA), from France
8. Cornelie Quist (ICSF and participating adviser of VinVis-AKTEA and AKTEA) from the Netherlands, and
9. Brian O'Riordan (Bureau ICSF de Belgique).

Etant donné le temps limité, on a décidé de se concentrer sur les thèmes suivants, TRAVAIL, PRISES DE DECISIONS, GESTION DES PECHEES ET L'ORGANISATION DES FEMMES DANS LA PECHE (voir le programme dans l'appendix).

Dans les pages qui suivent, les rapports d'informations fournis par les participantes au projet 2010 d'ICSF-AKTEA à travers les questionnaires et les ateliers sont présentés par pays, pour respecter la diversité des contextes au sein de l'Europe. Ceci est précédé d'une tentative pour présenter une synthèse de questions prioritaires communes, ainsi que des stratégies émanant des organisations de femmes dans la pêche en Europe, prenant en considération les réalisations et les obstacles.

I. Thème du TRAVAIL : Le rôle des Femmes dans la pêche

En Europe, le rôle des femmes –au niveau économique, social et culturel- est crucial, dans la pêche artisanale et à petite échelle, ainsi que dans l'aquaculture (élevage des coquillages). Les femmes travaillent surtout dans la vente du poisson. On les retrouve également en majorité dans les usines de transformation du poisson, mais l'emploi dans ce secteur est en déclin. Le rôle des femmes comme soutien de la famille et de la communauté est toujours significatif. Les femmes s'occupent des enfants et des anciens, et assurent l'essentiel des tâches domestiques. Quelques femmes sont également engagées dans toutes sortes de services à la communauté. En général, les femmes jouent un rôle important dans le maintien des liens sociaux au sein de la communauté.

Les femmes soulignent que leur travail dans la pêche, dans leur famille, et dans la communauté de pêcheurs donne un sens à leur vie, et elles veulent le protéger à l'avenir. D'un autre côté, de plus en plus de femmes choisissent une vie et une carrière en dehors de la pêche à cause de l'image négative que l'on donne du secteur et aussi parce qu'il est devenu de plus en plus difficile de vivre de la pêche. Les femmes indiquent que les communautés de pêcheurs sont de moins en moins soudées par rapport à 'autrefois du fait du déclin des entreprises familiales basées sur la pêche et le déclin des communautés dépendantes de la pêche.

Absence de rémunération du travail des femmes sur la côte pour l'entreprise familiale

La majorité des femmes travaillant dans la pêche (coquillages) sont celles qui sont impliquées dans toute une série d'activités pour l'entreprise familiale. Ce sont pour la plupart les épouses ou les compagnes des pêcheurs, et leur travail n'est pas rémunéré. Il est considéré comme une contribution aux revenus de la famille. Les femmes font ce travail, et s'occupent des enfants et de la maison.

Tendances:

- Traditionnellement, le rôle des femmes dans l'entreprise familiale se limite à la tenue des comptes, au ménage, à l'achat de la nourriture, et autres tâches. Quelques femmes vendent également du poisson directement de la maison ou d'une petite échoppe, ou au marché ou bien dans la rue. Les hommes vont à la pêche et se chargent de tout ce qui relève de la technique de pêche et des tâches qui demandent de la force physique. Cette activité éloigne les hommes de la maison pour la journée ou pour plusieurs semaines et les femmes partagent leur temps entre le travail à terre, (shore-based work) et le soin apporté aux enfants, aux anciens et à la maison.

Aujourd'hui, la gestion d'une entreprise liée à la pêche est devenue beaucoup plus complexe, en partie du fait que les réglementations sont devenues plus complexes, ainsi que les systèmes administratifs et les exigences de la société, et les femmes jouent un rôle plus important dans la gestion de l'entreprise. Les femmes se forment et s'informent pour mieux mener leur affaire et pour trouver des stratégies plus innovantes. Elles s'efforcent de réunir des informations (sur internet) sur les réglementations, les questions financières et la législation, les politiques de gestion des pêches, la certification et l'éco-labelisation, etc... Elles sont devenues des conseillères en gestion pour leur mari/ compagnon et représentent l'entreprise familiale lorsque leur mari / compagnon est en mer (Pays Bas et France)

- En temps de crise, quand il est difficile de vivre de la pêche, le travail des femmes, non rémunéré, pour l'entreprise familiale, devient plus important. Les femmes mettent en place des activités diversifiées dans le tourisme, dans la restauration, ou les plats préparés. Les femmes font état d'un plus grand investissement d'épouses ou de compagnes de pêcheurs dans la vente directe de produits à base de poisson de manière plus inventive (en France, Italie, aux Pays Bas, en Espagne et en Grèce).
- Le travail non rémunéré des femmes dans la pêche est totalement invisible et n'est pas reconnu. De cette façon, elles ne sont pas couvertes par la sécurité sociale et les contrats d'assurance. Généralement, les femmes elles-mêmes ne voient pas leur contribution comme un "travail", mais plutôt comme un devoir de mère de famille ou comme étant nécessaire à la survie de l'entreprise familiale. Elles ne demandent aucune rémunération, ni de droits propres, tels que des droits de propriété, ou d'intéressement, ou de droits à une pension.

Suite au travail de conscientisation mené par les organisations de femmes dans la pêche, davantage de femmes et de compagnes de pêcheurs revendiquent la reconnaissance officielle de leur travail et demandent le statut légal d'"épouse collaboratrice". (directive européenne 86/613), qui leur donne également accès à la sécurité sociale des pêcheurs, à des facilités de formation, et la participation aux prises de décision dans les organisations de pêcheurs. Cependant, il n'y qu'en France que le statut légal d'épouse collaboratrice a été transposé et défini dans la législation relative à la pêche au niveau national, mais seulement pour les épouses des propriétaires de bateaux ou d'élevage de coquillages. Dans les autres pays (Italie, Grèce et Pays-bas) les femmes et compagnes de pêcheurs réclament toujours ce statut légal d'épouse collaboratrice.

- Les femmes, épouses ou compagnes de pêcheurs travaillent de plus en plus souvent à l'extérieur, car elles choisissent leur propre carrière, mais aussi parce qu'elles assurent un supplément de revenus en plus de la pêche, en particulier en temps de crise.

Commercialisation

Les femmes sont largement impliquées dans le commerce du poisson/ vendant dans tous les pays

Tendances:

- En général, le rôle des femmes dans la commercialisation du poisson (et des coquillages) est bien accepté par la société. Les femmes dominent dans le secteur de la vente artisanale. La plupart des femmes travaillent dans des entreprises familiales, mais certaines ont un petit commerce, leur propre étal ou magasin, en particulier dans des pays comme la France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.
- Les femmes qui ont une petite entreprise de vente de poisson doivent se plier à des contrôles sanitaires plus stricts imposés par l'UE, ce qui signifie de gros investissements, ce qui est vécu comme une forte contrainte.

Transformation

Les femmes travaillent à la criée et à la transformation du poisson, la plupart dans des usines et des conserveries. L'emploi dans ce secteur est en déclin.

Tendances :

- Les femmes travaillent comme salariées et sont couvertes par la sécurité sociale. Cependant, elles occupent en général les postes les moins bien payés et ont moins de chances de promotion comparé aux hommes. (dans tous les pays).
- Le travail manuel dans les usines de transformation a généralement un statut social bas (Açores, Pays-Bas). Aux Pays-Bas, de nos jours, les jeunes femmes ne veulent plus travailler dans ces usines, de transformation, on les encourage à poursuivre leurs études pour trouver un meilleur emploi.
- L'emploi dans ces usines a aussi diminué, en partie du fait de la diminution des prises de poisson local, résultant de la réduction des quotas et autres efforts de pêche. Les usines de transformation en Europe se sont délocalisées vers des pays où la main d'oeuvre est meilleur marché qu'en Europe. Les usines de transformation en Europe se spécialisent dans la production de poisson congelé de haute qualité, destiné à garnir les rayons des chaînes de supermarchés (Pays-Bas, Irlande du Nord, France)
- La transformation artisanale faite par les femmes s'est beaucoup réduite à cause des règlements stricts en matière de santé et de sécurité alimentaire imposés par l'UE, et qui demandent de gros investissements. Seules quelques femmes sont capables d'investir dans ce type d'activité (France)

Autres emplois dans la pêche et l'aquaculture.

Dans les pays d'Europe du Sud en particulier (Portugal, les Açores, l'Espagne et la Grèce) les femmes occupent d'autres emplois dans le secteur de la pêche artisanale, par exemple dans la fabrication et la réparation d'engins de pêche. Les femmes fabriquent aussi des filets pour des fermes aquacoles (Grèce)

Tendances:

- Les femmes qui occupent ces emplois sont de plus en plus reconnues comme professionnelles et reçoivent une part ou un salaire égal à celui des hommes et sont couvertes par un système de sécurité sociale. Cependant, il y a encore beaucoup de femmes qui travaillent illégalement dans ces emplois, perçoivent des salaires très bas, ne sont pas couvertes par la sécurité sociale et ne sont pas assurées..
- En Espagne (en Galice), les ramendeuses de filets travaillaient pour des salaires très bas, et n'avaient aucun espoir d'améliorer leurs compétences, résultat, beaucoup d'entre elles ont abandonné cette activité. Ceci a changé après la création d'une fédération régionale de "redeiras" galicienne en octobre 2004, et que les *redeiras* soient reconnues par la profession (en tant que ramendeuses de filets) et avec l'aide du gouvernement, elles ont réussi à améliorer leurs conditions de travail et à envisager des opportunités commerciales. D'un autre côté on dit que de plus en plus de *redeiras* non déclarées traitent ou sous-traitent illégalement (sans être déclarées) pour des salaires très bas..

Activités de collecte

Les femmes travaillent à leur compte à la pêche à pied en Espagne et au Portugal. Elles travaillent également comme indépendantes comme membre d'équipage à bord d'un bateau de pêche en compagnie d'un homme, membre de la famille, en particulier dans les pêcheries côtières et continentales (dans tous les pays). Il y a aussi des femmes qui travaillent comme membres d'équipage et patrons sur des bateaux de pêche, mais c'est une minorité...

Tendances:

- Les femmes qui travaillent à la collecte doivent désormais posséder des papiers officiels (permis, diplômes, certificats, etc...) pour être en règle – aussi, la loi exige que les membres d'équipage doivent posséder les qualifications de base en matière de navigation. Lorsqu'elles sont inscrites légalement comme pêcheurs ou pêcheurs à pied, elles sont couvertes par la sécurité sociale. En Espagne, la pêche à pied est faite essentiellement par les femmes (*mariscadoras*), et cette profession est reconnue en tant que telle, ainsi que ses droits. En France, les femmes qui travaillent dans ce secteur, dans des entreprises familiales, peuvent opter pour la statut " d'associée", " d'employée", ou "d'épouse collaboratrice" et ainsi sont reconnues officiellement.
Les femmes travaillant comme membre d'équipage (crustacés ou poisson) reçoivent un salaire ou une part, ou bien le font gratuitement pour contribuer au revenu de la famille. On constate que c'est le plus souvent le cas et que cela augmente.
- La pêche en mer reste une activité réservée aux hommes et malgré le fait que, grâce à une plus grande mécanisation et les progrès dans l'éducation, facilitant l'accès aux femmes, celles-ci hésitent à entrer dans ce secteur à cause barrières culturelles encore rigides. Une autre raison est qu'il est difficile de concilier la pêche en mer et le soin apporté aux enfants et la tenue d'une maison, puisqu'il faut être un ou plusieurs jours en mer.

Objectifs des organisations de femmes dans la pêche sur les questions d'emploi.

1. La reconnaissance officielle du travail des femmes dans la pêche leur donne un statut légal:
 - Un statut légal pour les pêcheuses à pied ou celles qui travaillent dans des activités annexes comme ramendeuses de filets.
 - Statut d'épouse collaboratrice pour celles qui contribuent gratuitement à la marche de l'entreprise familiale.

Ceci est la priorité dans tous les ordres du jour des organisations de femmes en Europe, car cela donne aux femmes :

 - Le respect et la reconnaissance de leur contribution,
 - L'accès aux systèmes de sécurité sociale, la formation professionnelle, et des opportunités commerciales, ainsi que l'accès aux prises de décision dans les organisations de pêcheurs, et des conseils de gestion.
2. Le gouvernement et le secteur devraient promouvoir pour les femmes dans la pêche de meilleures conditions de travail, des possibilités d'installation, et des perspectives de carrière, en leur fournissant l'accès à des programmes de formation et aux écoles maritimes, des parcours diplômants, l'accès aux investissements, aux gardes d'enfants, et aux avantages sociaux.
3. Les gouvernements et le secteur devraient prendre des mesures pour lutter contre la discrimination à l'encontre des femmes et promouvoir l'égalité des chances face à:
 - La propriété (de bateau, d'exploitation aquacole, de quotas, etc)
 - Accès aux droits de pêche,
 - Accès à la couverture sociale, y compris aux congés de maternité
 - Accès à la formation professionnelle et à l'éducation maritime
 - La participation aux organisations de pêcheurs (associations, syndicats, etc),
 - Participation aux processus de prises de décisions.
4. Les gouvernements et le secteur devraient prendre des mesures contre le travail illégal qui se répand, souvent en sous-traitance, avec de très bas salaires et un travail de mauvaise qualité. Dans certains pays européens, beaucoup de travailleurs illégaux sont des femmes employées dans des travaux annexes comme le ramendage des filets.
5. La transformation du poisson à petite échelle (à la maison et les petits commerces doivent faire face à des réglementations très strictes en matière de santé et de sécurité alimentaire imposées par l'UE, ce qui nécessite de gros investissements. Ceci est vécu comme une contrainte très lourde c'est pourquoi les gouvernements devraient agir pour apporter un soutien à ce secteur de la pêche à petite échelle où l'on trouve une majorité de femmes.
6. Le gouvernement et le secteur devraient sérieusement promouvoir la sécurité en mer et imposer de meilleures conditions de travail à bord.

7. Il faudrait une étude plus poussée sur le rôle des femmes dans la pêche, leurs aspirations, les opportunités qui leur sont offertes, et les difficultés qu'elles rencontrent. Il y a un manque cruel de données, et les femmes sont pratiquement absentes de toutes statistiques et de prises de décisions.

Stratégies

La présence de femmes dans les organisations liées à la pêche et l'aquaculture s'est multipliée à partir du milieu des années 90 à travers toute l'Europe. Elles font campagne et du lobbying pour leurs revendications au niveau local, régional et national auprès de leurs gouvernements, ainsi qu'au niveau de la Commission Européenne.

La formation d'alliances avec d'autres femmes dans des organisations du secteur de la pêche a renforcé leur pouvoir de lobbying.

Les femmes essaient d'entrer en contact avec d'autres femmes du secteur et des communautés de pêcheurs afin de les convaincre de l'importance de la reconnaissance de leur contribution à un travail non rémunéré, et de revendiquer un statut et des droits.

Les femmes sont souvent à l'origine d'initiatives pour des activités concernant la communauté, telles que la promotion de la consommation de la pêche locale, la défense de la sécurité en mer, et de meilleures conditions de travail à bord.

Les femmes ont collectivement fait appel à des fonds gouvernementaux pour des projets tels que la promotion de la vente directe de produits de la mer et l'amélioration des conditions d'ouvertures de commerces (Espagne, France, Irlande du Nord)

Réalisations et obstacles

Reconnaissance du travail des femmes.

En Galice, et en Espagne, les femmes travaillant à la pêche à pied et les activités annexes, telles que le ramendage des filets, ont gagné la reconnaissance de leur profession et sont mieux représentées. Elles sont mieux acceptées sur leur lieu de travail, et peuvent revendiquer leurs droits. Elles ont maintenant de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, une couverture sociale, et plus de respect.

Cependant, il y a encore beaucoup de femmes qui travaillent illégalement et qui ne profitent pas des bénéfices du statut professionnel.

Après une longue lutte, les femmes d'El Palmar (Espagne) ont obtenu l'accès aux droits de pêche traditionnels de la communauté dans le lagon. Malgré tout, la communauté – en particulier les hommes – n'accepte pas cela de bonne grâce.

Il n'y a qu'en France que le statut légal " d'épouse collaboratrice" a été défini dans la législation concernant la pêche, mais seulement pour les femmes mariées à des patrons pêcheurs ou à des exploitants aquacoles. Le seul obstacle est que ces femmes ont besoin de l'autorisation de leur mari pour obtenir ce statut et les organisations de femmes en France agissent contre cela.

Les compagnes de membres d'équipage qui ont contribué à la marche de l'entreprise sans être payées n'ont pas droit à ce statut. Les organisations de femmes en France agissent pour que celles-ci y aient droit également.

Dans d'autres pays (Italie, Grèce, Pays-Bas) les épouses et compagnes de pêcheurs réclament ce statut, bien qu'une certaine reconnaissance sociale leur ait été donnée.

Soutien à l'amélioration du travail des femmes

En France, l'accès à des programmes de formation a été assuré avec le soutien du gouvernement, pour les femmes et les compagnes des patrons pêcheurs, mais pas encore pour celles des membres d'équipage.

En Galice, et en Espagne, l'administration régionale a soutenu la création de la Fédération Régionale Galicienne des *redeiras* (ramendeuses de filets) et pêcheuses à pied afin de faire reconnaître leur profession. Grâce à des programmes de formation, organisés par l'administration galicienne, les femmes améliorent leurs compétences, explorent des possibilités pour ouvrir un commerce, améliorent leurs stratégies de marketing, ainsi que leurs capacités de gestion des stocks de crustacés. Les femmes qui fabriquent des filets

en Espagne agissent pour qu'un projet de certification de leur activité soit créé, ce qui certifierait que leurs produits sont en conformité avec les critères fixés par la législation.

En Italie, l'accès aux programmes de formation a été réalisé avec le soutien des autorités locale et régionales, afin d'améliorer l'esprit d'entreprise de ces femmes.

En Irlande du Nord, et aux Pays-Bas, les femmes ont eu accès au soutien financier du gouvernement local pour leur actions en faveur de la promotion de la consommation des poissons locaux.

En France, les femmes membres d'organisations de pêcheurs ont aussi mobilisé les femmes des communautés de pêcheurs pour améliorer la sécurité en mer et assurer de meilleures conditions de travail à bord.

Les femmes qui sont dans des organisations de pêcheurs ont entrepris plusieurs initiatives (festivals, publications, etc) pour promouvoir la vie et les moyens d'existence des communautés de pêcheurs.

L'obstacle majeur est que les femmes ne sont pas au courant des possibilités de financement ou n'ont pas leurs entrées pour pouvoir mobiliser et assurer un soutien. Les gouvernements ne savent pas cibler les femmes Les programmes s'adressant aux femmes dans la pêche sont marginaux et bénéficient de faibles aides financières. Les organisations de pêcheurs ne soutiennent pas les femmes à ce niveau.

II. Thème PRISES DE DECISION : L'accès des femmes aux prises de décision dans le secteur de la pêche

En Europe, le rôle des femmes en ce qui concerne les prises de décision pour la communauté de pêcheurs est encore limité. Aujourd'hui, les femmes des communautés de pêcheurs, en particulier la jeune génération, ont un meilleur accès à l'éducation et se sont émancipées. En conséquence, davantage de femmes exigent de jouer un rôle dans la prise de décisions.

L'entreprise familiale

En général, la participation des femmes aux prises de décisions dans la pêche est plus grande dans le secteur de la pêche à petite échelle et la pêche artisanale, où les femmes et les hommes travaillent ensemble pour l'entreprise familiale et se consultent pour les prises de décision. Avec le rôle croissant des femmes dans la gestion de l'entreprise, les femmes exigent (ainsi que les organisations) un rôle plus important dans les prises de décision. Les hommes commencent à l'accepter (France, Pays-Bas)

Malgré le fait que souvent les femmes n'ont pas les connaissances suffisantes ou assez de confiance en elles pour défendre leurs propres droits (tels que les droits de propriété, partage des bénéfices, droits à la pension, etc...) avec leur mari ou compagnon. (discussion en atelier)

En Irlande du Nord, les femmes n'ont pratiquement aucun droit dans les décisions concernant l'entreprise, parce que les hommes considèrent que c'est leur domaine et ne veulent pas que les femmes s'y mêlent. On le signale également à El Palmar (Espagne).

Les organisations de communautés de pêcheurs

Au niveau de la communauté, les femmes participent aux réunions sur la pêche, et aux comités de développement du littoral, mais sont toujours minoritaires et ce sont les hommes qui dominent dans les prises de décision. La participation des femmes dans les organisations de pêcheurs est réduite, parce qu'elles ne s'y sentent pas bienvenues. Les femmes ajoutent qu'elles ont des contraintes qui les empêchent d'y assister.

Dans les organisations de pêcheurs traditionnelles, on pense que c'est l'homme qui est le plus important dans l'entreprise, et donc, c'est lui qui doit être représenté et non pas la femme. Lorsque ce sentiment est fort, les femmes ne participent pas aux réunions ou aux campagnes menées par les organisations de pêcheurs (Irlande du Nord, Portugal, Espagne, Italie, organisations d'ostréiculteurs en France)

Généralement, seules les femmes qui ont un statut professionnel ou le statut "d'épouse collaboratrice" (France) ont la possibilité de devenir membre d'une organisation de pêcheurs ou de faire partie d'un organisme de gestion des pêches. Cependant, les hommes dominent toujours dans les prises de décision."

Lorsque les femmes participent aux organisations de pêcheurs, on s'attend à ce qu'elles se concentrent sur les problèmes sociaux, tels que la sécurité en mer, et les conditions de travail à bord (France). Les questions qui touchent à la ressource sont l'affaire des hommes et ceci est bien accepté par les femmes (France, Grèce et Italie)

Seules quelques femmes sont représentées au bureau d'organisations de pêcheurs.

Organisations nationales de pêcheurs

Au niveau national, les pêcheuses et les épouses / compagnes de pêcheurs de certains pays sont invitées à des réunions d'organisations nationales de pêcheurs, ainsi qu'à des consultations du gouvernement au niveau régional ou national. C'est en grande partie le résultat du lobbying mené par les organisations de femmes dans la pêche (Pays-Bas, Irlande du Nord, France et les Açores)

Cependant, la participation des femmes au niveau des prises de décision dans les organisations de pêcheurs est toujours limitée, et la participation des femmes dans les instances dirigeantes est très réduite. Les questions qui touchent plus directement les femmes, comme le statut d'épouse collaboratrice ne sont pas à l'ordre du jour des organisations nationales de pêcheurs.

Organismes de gestion des pêches au niveau européen .

Dans certains pays les organisations de femmes dans la pêche, encouragées par le réseau AKTEA, participent aux Comités Consultatifs Régionaux (CCR). Elles ont le sentiment d'être prises au sérieux au niveau européen, mais leur participation est très récente et il est trop tôt pour en mesurer l'impact.

Programme des organisations de femmes dans la pêche pour l'accès aux prises de décision.

1. La reconnaissance officielle du travail des femmes dans la pêche en leur donnant un statut légal:
 - Un statut professionnel pour les pêcheuses à pied et les femmes travaillant dans les activités annexes, telles que les ramendeuses de filets,
 - Un statut "d'épouse collaboratrice" pour les femmes travaillant dans l'entreprise familiale sans rémunération.

Ceci constitue la revendication principale des organisations de femmes en Europe, car cela donne aux femmes:

- Respec et validation de leur contribution,
- Accès à la couverture sociale, à la formation professionnelle et à la création d'entreprises et la **participation aux prises de décision** dans les organisations de pêcheurs, et des organismes de gestion.

2. La reconnaissance des femmes dans les organisations nationales de pêcheurs, la prise en compte de leurs revendications spécifiques. En France, les organisations de femmes demandent à ce que l'on y applique la parité (un homme-une femme)

3. La représentation des organisations de femmes dans les Conseils Consultatifs Régionaux Européens pour la gestion des pêches.

4. Veiller à ce que les femmes et les hommes soient également impliqués dans les prises de décision en ce qui concerne la politique des pêches et du développement des zones du littoral.

Stratégies

Le nombre de femmes dans les organisations ayant trait à la pêche et l'aquaculture a progressé depuis le milieu des années 1990 à travers toute l'Europe. La formation d'alliances avec d'autres femmes dans les organisations de pêcheurs les a renforcées dans leur lobbying.

Réussites et obstacles

Depuis que les organisations de femmes ont fait du lobbying pour qu'on reconnaisse le travail des femmes dans la pêche, la participation de celles-ci dans les organisations professionnelles de pêcheurs, d'organismes de gestion, ou de consultation pour le développement du littoral s'est accrue. En particulier en Galice et en France, où les femmes ont obtenu un statut professionnel ou le statut d'épouse collaboratrice (France), elles se sentent mieux acceptées dans les organisations de pêcheurs..Cependant, les hommes dominent dans les prises de décision, et les femmes ne voient pas comment inclure leurs propres revendications au sein de ces organisations..

Aux Açores, l'organisation de femmes Umar a élaboré un projet spécial visant à promouvoir l'égalité de genres dans le secteur de la pêche en organisant des débats, en aidant les femmes des communautés de pêcheurs à s'organiser et à leur proposer un formation qui leur permette de participer au processus de prises de décision.

Le réseau d'organisations de femmes qui a émergé de ce projet est reconnu par la fédération nationale des pêcheurs des Açores.

Dans certains pays, les femmes du réseau AKTEA ont été encouragées à demander l'adhésion aux CCR et ont obtenu un soutien au niveau régional et national pour leur représentation (Italie, Portugal, les Açores). Au Portugal, les femmes des organisations dans le secteur de la pêche ont réussi à être représentées au comité exécutif ainsi qu'au groupe de travail sur la pêche traditionnelle du CCR du sud ouest Le réseau de femmes de la Mer du Nord (RU, Pays-Bas) est également représenté au comité exécutif CCR de la Mer du Nord et dirige le groupe de travail socio-économique. Les femmes des organisations de pêcheurs reconnaissent qu'elles manquent encore d'expérience et qu'elles n'ont pas toujours la possibilité d'une participation à temps plein

Les femmes disent que parfois le gouvernement et les organisations de pêcheurs donnent l'impression que simplement en invitant les femmes à leurs réunions, l'égalité entre les genres est respectée. En réalité, les femmes des communautés de pêcheurs jouent toujours un rôle marginal dans les prises de décision (Pays-Bas)

D'un autre côté, il convient de noter que là où les femmes ont eu leur place dans les organisations de pêcheurs et pris part aux décisions, elles ont contribué de manière innovante, elles ont été à l'origine d'une meilleure coopération parmi les pêcheurs, et les ont orientés vers des pratiques de pêche plus responsables.

Les obstacles majeurs à une participation des femmes aux prises de décision sont:

- La prédominance de perceptions traditionnelles sur le rôle des femmes et des hommes,
- Un manque d'éducation et de connaissances sur les préoccupations des femmes,
- Un manque de confiance en soi chez les femmes (pour s'opposer aux attitudes condescendantes des hommes),
- Un manque d'expérience suffisante et de capacité à une participation totale aux prises de décision sur la pêche et les questions de gestion de la ressource.,
- Souvent, les femmes n'ont pas le temps de participer aux réunions etc, parce qu'elles sont prises à temps complet par leur travail au sein de l'entreprise, ainsi que par les enfants et le ménage.
- Le statut "d'épouse collaboratrice" n'est pas reconnu et les femmes et compagnes des pêcheurs ne sont pas acceptées pour représenter l'entreprise familiale.
- Le rôle des femmes dans la pêche est toujours invisible ou absent dans la politique des pêches. Les gouvernements n'ont généralement pas de politique ciblée sur les femmes dans la pêche.
- Les organisations de pêcheurs n'incluent pas les organisations de femmes dans leurs programmes et n'acceptent celles-ci qu'en tant que membres individuels ou participantes.

III Thème LES DROITS AUX RESSOURCES HALIEUTIQUES ET COTIERES – GESTION DES PECHEES _ / points de vue et rôle des femmes

Même si les hommes revendiquent la gestion de la pêche, les femmes des communautés de pêcheurs s’y intéressent, car cela concerne leur communauté.

Dans leurs réponses, les femmes ont fait part de leurs inquiétudes face aux **menaces qui pèsent sur leurs communautés en ce qui concerne le maintien de l’accès aux ressources halieutiques et côtières ainsi qu’aux questions de gestion des pêches**

- Les femmes de tous les pays observant une réduction de l’espace nécessaire à l’activité de pêche et la vie de leurs communautés. Les espaces de pêche se réduisent d’année en année et le développement des aires marines protégées et des parcs éoliens accentuent ce problème. L’augmentation du nombre d’usagers sur la côte (le tourisme, les bateaux de plaisance, les ports de plaisance, etc) font que l’espace utilisé par les pêcheurs et les pêcheurs à pied se réduit. L’urbanisation des zones littorales exclut les pêcheurs et pêcheurs à pied de la côte car l’immobilier devient inaccessible.
- La pollution chimique des eaux littorales et continentales, en particulier les produits chimiques qui polluent les fonds tels que la dioxine contenue dans les pesticides ou les insecticides utilisés autrefois dans l’agriculture et les PCB, mais aussi les hormones. Tout ceci menace les ressources halieutiques et les crustacés, et sont des menaces pour la santé. (Pays-Bas, France, Espagne)
- Les réglementations complexes de gestion des pêches top-down ne sont souvent pas adaptées au type de pêche pratiqué localement et difficile à appliquer en particulier pour les entreprises de petite pêche et moins riches, et sont perçues comme des menaces. Les modèles de gestion des pêches promeuvent souvent une pêche industrielle basée sur des QIT, ce qui n’est pas considéré comme le meilleur système au regard de la soutenabilité économique et environnementale. Les connaissances et l’expérience locale sont perdues.
- L’introduction de la gestion multiacteurs se fait souvent au désavantage des communautés de pêcheurs ou du fait de leur manque de capacités et de pouvoir (Pays-Bas)
- Les entreprises familiales ont connu un accroissement de leur endettement ces dernières années. Elles ont dû emprunter pour se maintenir par exemple pour financer l’achat ou la location de quotas supplémentaires (Pays-Bas). L’investissement dans d’autres techniques plus durables requiert un capital élevé qui n’est pas accessible à de nombreux pêcheurs.
- Plusieurs familles sont prises dans un cercle vicieux d’endettement, ce qui crée de la détresse et tous les problèmes qui y sont liés. Les familles ne peuvent plus continuer à travailler ensemble sur le modèle traditionnel et perdent leur mode de vie.
- Les pêcheurs à pied ne sont souvent pas reconnus, pas plus que le travail des femmes collaboratrices et ne sont donc pas prises en compte dans la gestion des pêches.
- Les communautés de pêcheurs ne contrôlent pas le marché et reçoivent souvent des prix très bas pour leurs produits.
- Les demandes complexes et croissantes de la société (ONG environnementalistes, consommateurs) donnent souvent une mauvaise réputation auprès des consommateurs (supermarchés). Les hommes et les femmes des communautés de pêcheurs perdent souvent leur amour propre.
- Les pêcheurs sont encouragés à quitter la pêche pour aller travailler dans d’autres secteurs. Les pêcheurs locaux quittent la pêche et sont remplacés par des travailleurs d’autres pays là où la main d’œuvre est meilleur marché. (Irlande du Nord, Italie)

Le rôle des femmes dans la gestion des pêches.

Les femmes indiquent qu’elles tiennent particulièrement à la pratique d’une pêche durable, parce qu’elles pensent à l’avenir de leurs enfants, et elles voient qu’elles ont un rôle important à jouer. Les femmes s’accordent pour dire que les hommes ont plus une vision à court terme, contrairement aux femmes. En général, les femmes sont plus douées pour la communication que les hommes, et elles remarquent qu’il est regrettable que cette capacité à communiquer ne soit pas utilisée dans la gestion des pêches. Les femmes sont capables de conseiller et d’encourager leurs maris ou compagnons à pratiquer une pêche durable, ainsi qu’une meilleure coopération entre pêcheurs pour y parvenir. (Pays-Bas).

Cependant, il y a des femmes qui pensent qu’elles ne devraient pas intervenir directement sur les questions de gestion de la ressource, car elles considèrent que cela relève du domaine des hommes (France, Grèce et Italie).

En Espagne, les pêcheuses à pied (mariscadoras) ont obtenu une reconnaissance professionnelle, jouissant de droits professionnels, et maintenant, elles prouvent leur capacité à gérer le stock de coquillages de façon

durable. Chaque Zone et chaque espèce a son propre plan d'exploitation et les prises sont réglementées par des lois. Elles protègent la côte contre le braconnage.

Dans certains pays, les femmes des organisations de pêcheurs participent activement aux débats concernant la gestion des pêches, défendant les intérêts de leur communauté contre d'autres parties prenantes, et participent également aux Comités Consultatifs Régionaux (Portugal, Açores, Italie, Pays-Bas). Ces femmes remarquent qu'elles sont souvent prises au sérieux, mais leur rôle dans les prises de décision reste marginal. Les femmes manquent souvent d'expérience suffisante, et de ressources financières pour avoir une participation plus grande.

Les organisations de femmes voient qu'elles ont un rôle important à jouer en essayant de toucher davantage de femmes en les encourageant à influencer les hommes quant à la façon de voir les choses, en promouvant la coopération au sein de la communauté, et aussi en communiquant avec ceux qui sont en dehors du secteur de la pêche sur les problèmes auxquels les communautés de pêcheurs doivent faire face ainsi que sur les initiatives positives réalisées par ces communautés.

Le programme des organisations de femmes en faveur d'une pêche durable

Lors de l'atelier ICSF-AKTEA, qui s'est tenu le 13 février 2010, les femmes ont établi un programme pour une pêche durable, abordant les thèmes suivants :

- La promotion d'un modèle de développement basé sur une communauté familiale à petite échelle pratiquant une pêche durable,
- Les captures de poisson et les systèmes de gestion devraient réduire plutôt qu'accroître les pertes causées par les rejets (captures accessoires et écrémage)
- Promouvoir les marchés locaux et la consommation d'espèces locales,
- Maintenir la vie, l'identité et la culture des communautés vivant sur le littoral en sauvegardant leurs droits coutumiers et l'accès à la mer et aux eaux continentales, et assurer leur survie.
- S'assurer que les pêcheurs, hommes et femmes puissent participer aux prises de décision sur la politique des pêches et le développement du littoral,
- Reconnaître les pêcheurs à pied comme pêcheurs à part entière,
- Le travail des épouses collaboratrices devrait être reconnu et elles devraient obtenir un statut spécial (en accord avec l'importance de ce rôle)
- Etablir l'égalité des chances face à :
 - La propriété (des biens incluant le bateau, les engins de pêche, les quotas, etc)
 - L'accès à la ressource
 - La Participation aux processus de prise de décisions
 - La participation aux organisations (associations, syndicats, etc)
- La politique des pêches devrait empêcher l'accumulation de bénéfices pour quelques privilégiés
- La mise en oeuvre des décisions en matière de politique des pêches devrait inclure :
 - Le contrôle de l'impact sur les équipages et les communautés
 - La justice sociale
 - La recherche sur les impacts sociaux avant la mise en oeuvre des politiques
- La sensibilisation des femmes et des hommes sur l'inégalité des genres et l'inéquité, comme base d'un plan d'action concrète.
- La question du genre devrait être incluse dans toutes les politiques avec un plan d'action concrète avec contrôle de la mise en oeuvre et renforcement des capacités (personnes et organisations)
- Encourager l'estime de soi, des hommes et des femmes pêcheurs.
- Appliquer une discrimination positive pour encourager et permettre aux jeunes hommes et femmes de s'engager dans la pêche en leur fournissant de la formation, des droits d'accès réservés et l'accès à des crédits spécifiques.

IV Thème ORGANISER LES FEMMES DANS LA PECHE : Programme et stratégie, résultats et obstacles, forces et faiblesses.

Les organisations de femmes se sont multipliées depuis le milieu des années 90 dans toute l'Europe pour les raisons suivantes :

- Les problèmes de la pêche ont donné une impulsion majeure aux femmes pour s'organiser et mobiliser les autres pour défendre l'avenir du secteur et de leurs communautés
- Encouragées par les femmes dans les organisations, de plus en plus de femmes sont devenues conscientes de la valeur de leurs contributions à la pêche et elles ont rejoint les campagnes pour la reconnaissance et la mise en valeur du travail invisible des femmes.

La formation d'alliances de groupes ou d'organisations de femmes (OFP) dans les différents pays a renforcé leur campagne. Dans la plupart des pays, les groupes de femmes ont commencé au niveau local et ont ensuite formé des alliances, réseaux et fédérations au niveau régional (Spain, Greece, Italy, Northern Ireland, France, Azores) ou national (Portugal, France). Seuls les Pays-Bas ont connu un réseau national formé directement (c'est un petit pays avec une bonne infrastructure)

En 2006, AKTEA, a été fondé par des OFP de France, des Pays-Bas, UK, Ireland, Spain, Portugal, Italy, Greece and Scandinavia. Grâce au réseau AKTEA, elles partagent le programme suivant :

- Une campagne collective pour donner de la visibilité au rôle des femmes dans la pêche et reconnaître formellement ce rôle en leur assurant un statut. La campagne visera plus particulièrement à l'application de la Directive de l'UE 86/613, qui demande de définir un statut légal de l'épouse collaboratrice dans la législation des Etats membres et de donner un égal accès aux avantages sociaux. Dans certains Etats des avancées ont eu lieu (France, Spain, Portugal), plus importantes que dans d'autres.
- **L'accès des femmes des communautés de pêcheurs aux processus de décision sur la gestion des pêcheries est un autre sujet d'intérêt et la stratégie d'AKTEA** est d'encourager les OFP du réseau à participer aux CCR de L'UE. Par ailleurs AKTEA encourage les OFP à répondre aux diverses consultations importantes sur la pêche dans l'UE, comme le Livre Vert sur la réforme de la PCP et le FEP.
- AKTEA encourage les OFP membre de son réseau à faire du lobbying auprès de leurs organisations nationales de pêcheurs pour inclure et intégrer les OFP et leurs objectifs spécifiques.

Dans quelques pays, plus de résultats ont été atteints que dans d'autres, mais généralement on peut considérer que l'accès des OFP aux processus de décision est encore limité. Les OFP avancent plusieurs raisons à cela.

D'autre part il est à noter que, là où les femmes des communautés de pêcheurs ont obtenu une place au sein des organisations de pêcheurs et dans les processus de décision, elles ont contribué à lancer des initiatives innovantes, encouragé leur mari à adopter des pratiques de pêche plus durables et défendu les intérêts de leur communauté contre ceux des autres acteurs.

- Les OFP, membres d'AKTEA, sont de plus encouragés à prendre part aux **initiatives de promotion de l'économie, de la société et de la communauté locales**, comme l'organisation du marché local du poisson, des activités de promotion de la consommation du poisson local, d'une meilleure image des pêches et de la culture locales des communautés de pêcheurs, des campagnes pour promouvoir la sécurité en mer et de meilleures conditions de travail pour les équipages. Ainsi d'autres femmes des communautés de pêcheurs sont contactées et encouragées à se joindre au mouvement.
- Les OFP sont aussi encouragées à **mobiliser le soutien des gouvernements à leurs initiatives et à rechercher** des fonds publics, comme le FEP et autres fonds régionaux, pour des projets collectifs de femmes, comme la commercialisation commune du poisson, des programmes de formation et d'éducation, des activités de promotion. Dans ce cas aussi, les résultats sont inégaux suivant les pays. Très souvent les OFP n'ont pas les droits d'accéder à ces fonds. Souvent aussi les gouvernements ne savent pas comment cibler les femmes ou n'ont pas de politique pour cela. Les programmes des gouvernements en direction des femmes dans la pêche sont généralement marginaux avec de faibles financements. Les organisations de pêcheurs ne soutiennent pas les femmes pour cela.

Le réseau AKTEA stimule des échanges **d'expériences et de savoirs par des rencontres annuelles** et un bulletin, qui peut être téléchargé sur le site d'AKTEA <http://fishwomen.org/>

Les OFP et le réseau AKTEA utilise largement l'internet et les courriels, ce qui facilite la communication , car les distances sont énormes. Cependant des rencontres des personnes restent importantes.

Concernant leurs points forts, les OFP membres d'AKTEA ont répondu ainsi :

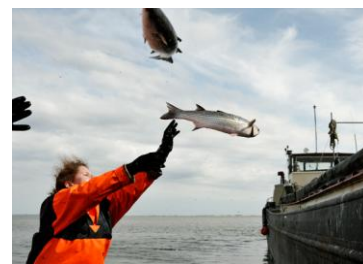
- Les femmes ont gagné en confiance, connaissance et compréhension de l'importance de la reconnaissance du rôle des femmes dans la pêche et de l'assurance d'un statut professionnel pour leur métier. Ceci concerne également les questions de gestion des pêches et l'importance de l'égal accès aux processus de décision sur la gestion des pêches et les questions de développement littoral.
- Les OFP sont devenues des lieux d'éclosion de femmes leaders où les femmes peuvent renforcer leurs capacités et développer leurs visions dans un environnement d'encouragement et de soutien mutuel. La structure informelle de la plupart des organisations favorise la flexibilité et la possibilité d'une participation active des femmes en fonction de leurs capacités.
- Les activités locales encouragent la participation des femmes, mais les activités nationales et internationales contribuent à l'élargissement des points de vue des femmes et à leur compréhension des choses (penser globalement; agir localement).
- Les OFP ont réussi, dans une certaine mesure à obtenir leur reconnaissance dans leurs régions ou pays respectifs et, grâce au réseau AKTEA, au niveau européen.
- Les OFP ont eu le soutien de personnes extérieures concernées qui ont soutenu leur réseau en tant que conseiller et facilitateur.

Concernant leurs points faibles, les OFP d'AKTEA ont dégagé les points suivants:

L'incapacité de la majorité des organisations à renforcer les adhésions tant au niveau local que national. A cela, plusieurs raisons sont mentionnées. :

- Les femmes trouvent du travail dans d'autres secteurs ou n'ont pas le temps de participer aux OFP du fait de leur charge de travail trop lourde.
- Les actions au niveau national ou international n'atteignent pas souvent les femmes au niveau local.
- Pas de recrutement de jeunes femmes leaders. Les jeunes femmes ne sont pas intéressées pour rejoindre l'organisation (problème de génération) parfois, elles n'y sont pas autorisées par leur mari (Irlande du Nord)
- Dans certaines organisations, des femmes particulièrement dominantes par leur caractère, ne laissent pas de place aux autres femmes, ainsi elles excluent et sont source de conflits.
- La crise des pêches mène au sentiment d'absence de pouvoir dans les communautés. Dans cette situation, les femmes sentent qu'il n'est pas "bienvenu" de réclamer leurs droits.
- Les femmes n'ont pas suffisamment d'argent pour participer aux activités aux niveaux national et européen.
- Les OFP n'ont pas réussi à mobiliser suffisamment d'appuis dans les organisations de pêcheurs ni dans les gouvernements pour renforcer leurs organisations et atteindre leurs objectifs. Très peu de fonds ont été disponibles et les femmes ont dû compter d'abord sur leurs propres ressources.
- Manque de leadership expérimenté. Les leaders expérimentés des OFP ont été souvent aspirés dans les bureaux des organisations de pêcheurs (comme représentantes individuelles et non comme représentantes des OFP) et par conséquent, elles n'avaient pas de temps ou elles ont perdu leur intérêt pour les OFP.
- Les campagnes concernant la reconnaissance de l'épouse collaboratrice ont d'abord concerné les femmes de patrons, tandis que les femmes de matelots ont compris que leurs intérêts passaient au second plan.

Europe



Femmes pêcheurs



Pays Bas



France

Mariscadoras – Femmes Pêcheurs des Coquillages à Pied Espagne



Redeiras – femmes monteuses des filets Espagne



Conjointes collaboratrices



Pays Bas



Pays Bas



France

Femmes Transformatrices et Vendeuses de Poissons



Pays Bas



Ireland du Nord



France

ICSF-AKTEA atelier pour préparer l'atelier international de l' ICSF's des Femmes dans la Pêche, fevrier 13, 2010 au Bruxelles.

